



Programme de formation

Habilitation électrique

BS – BE Manœuvre

Recyclage

Organisme de formation : OF2 – La Sécurité au Carré

NDA : 93 83 08437 83

Objectifs de la formation

Maintenir et actualiser les connaissances relatives aux risques électriques, aux règles de sécurité et aux limites des habilitations concernées, conformément à la réglementation en vigueur.

Public concerné

Personnel déjà habilité BS – BE Manœuvre, devant renouveler ou maintenir son habilitation.

Prérequis

Être titulaire d'une habilitation BS ou BE Manœuvre.

Durée

1 jour – 7 heures

Programme

- Rappel des notions électriques utiles aux interventions simples
- Cadre réglementaire et responsabilités
- Rappels sur les habilitations BS et BE Manœuvre : limites et autorisations
- Analyse des risques électriques liés aux opérations
- Mise en sécurité, EPI et conduite à tenir
- RETEX et situations à risque

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques ciblés, rappels réglementaires, études de cas, retours d'expérience terrain et échanges interactifs.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis par QCM en fin de formation.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation transmis à l'employeur.

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de poste, d'interruption prolongée de l'activité ou d'accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)

Les attributs complémentaires de l'habilitation BE (essais, vérification, mesurage) peuvent être intégrés dans le cadre de formations spécifiques, définies sur mesure après analyse des besoins de l'apprenant et/ou de l'employeur, en cohérence avec les missions confiées et la réglementation en vigueur.